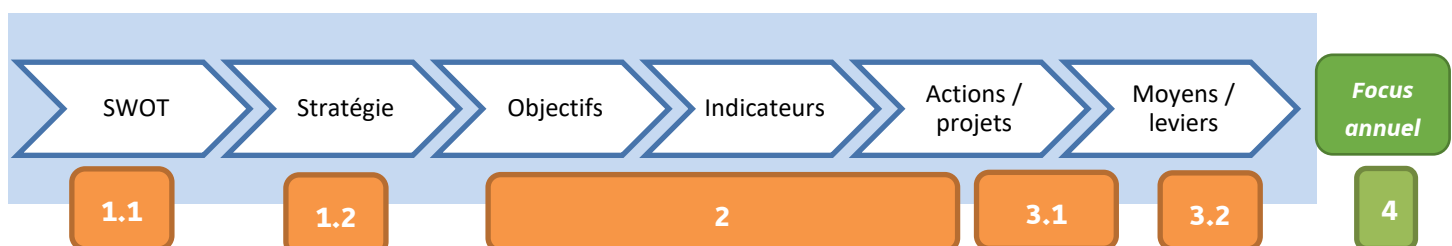


Document support du dialogue stratégique

INSPÉ - Unistra 2024

Université
de Strasbourg

1. Nb : La trame de ce document s'inscrit dans la logique de construction d'une stratégie de composante :



1. Stratégie de la composante et contribution à la stratégie de l'Unistra

1.1. Analyse SWOT de la composante

S'il s'agit d'une actualisation partielle, faire apparaître avec un code couleur de police les modifications apportées (en rouge).

INTERNE	FORCES (points forts, atouts, ce qu'on fait bien, ce qui nous distingue, etc.)	FAIBLESSES (points faibles, ce qui ne marche pas bien, ce qu'on nous reproche, etc.)
	<p>Pilotage et ressources :</p> <p>Engagement des personnels : malgré un certain essoufflement de certains collègues, des personnels globalement engagés y compris dans la mise en œuvre des différentes réformes</p> <p>Équipes de direction et d'administration complémentaires, efficaces et très engagées avec 4 directions adjointes redéfinies et validées en conseil d'Institut</p> <p>Services administratifs, de scolarité et de proximité : efficaces et s'inscrivant dans la démarche SP+</p> <p>Diversité des statuts : richesse, interdisciplinarité</p> <p>Partenariats en relations internationales : nombreux ?</p> <p>Un budget actuel qui permet de soutenir la stratégie de l'Institut</p>	<p>Pilotage et ressources :</p> <p>Commissions internes : lieux de consultation, participation (personnels) faiblement investis, des commissions sans doute trop nombreuses, mais rendues nécessaires par les nombreuses évolutions de la composante et dont les missions et la composition sont à redéfinir</p> <p>Effectif des enseignants-chercheurs et enseignants impliqués dans des responsabilités collectives encore trop limité de personnes</p> <p>RH : des enseignants en temps partagé dont l'engagement n'est pas assez reconnu par l'employeur principal (30 personnes concernées)</p> <p>Lien entre les différents sites : trop distendus, une forme d'isolement pour certains personnels</p> <p>Restauration des étudiants : inexistante sur la Meinau alors que le nombre des étudiants fréquentant ce site va augmenter avec l'ouverture de la deuxième tranche ; parcellaire sur Colmar (malgré l'implication des étudiants).</p>
	<p>Formations :</p> <p>Offre de formation cohérente, riche et bien évaluée par l'HCERES précédemment (Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) de la licence au master)</p> <p>Développement de l'ingénierie de formation</p> <p>Travail engagé pour améliorer l'insertion professionnelle, mais également sur l'intelligence artificielle, la transition écologique, ...</p>	<p>Formations :</p> <p>Pratiques pédagogiques « innovantes » : encore insuffisamment développées ou peu connues</p> <p>Attractivité des formations en baisse (lente érosion des effectifs aussi bien en MEEF qu'en SEF)</p> <p>Encore peu de mobilités étudiantes et des personnels</p>
	<p>Recherche :</p> <p>GIS « Éducation et Formation Grand-Est » : pluralité de rattachement des enseignants-chercheurs de l'INSPÉ à diverses unités de recherche</p>	<p>Recherche :</p> <p>Difficultés à réinvestir de façon rapide et souple les travaux de recherche en éducation réalisées par les enseignants-chercheurs et les formateurs-chercheurs de l'INSPÉ pour faire évoluer les pratiques pédagogiques</p>

EXTERNE	OPPORTUNITES (éléments extérieurs qui peuvent constituer des leviers potentiels encore non exploités)	MENACES (éléments extérieurs qui peuvent constituer des freins ou des obstacles potentiels)
	<p>Pilotage et ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Relations de très bonne qualité et globalement efficaces avec le Rectorat, notamment pour faire face conjointement aux différentes contraintes engendrées par les réformes successives - Amélioration du patrimoine dans le cadre des deux CPER (Meinau et Colmar) - Ouverture en 2024 de la 2^{ème} tranche qui permettra enfin de réunir sur un même site l'ensemble des personnels strasbourgeois 	<p>Pilotage et ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> - RH : des risques psychosociaux avérés, pour une part significative générés par les conditions de la réforme des MEEF - Patrimoine : construction de l'École primaire sur le terrain de la Meinau : nuisances des travaux supplémentaires ; à terme pour le site INSPÉ 2,5 fois plus de personnes sur un périmètre INSPÉ réduit ? - Budget : incertitude récurrente quant au montant de la subvention de la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) - Budget : baisse des ressources due au nouveau modèle économique du SFC - L'absence à ce jour d'une mention dédiée à la formation des professeurs des écoles et qui pousse de nombreux candidats à s'inscrire dans une mention SEF dont les spécificités propres perdent ainsi en lisibilité
	<p>Formations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La nouvelle réforme des MEEF : une opportunité potentielle pour faire évoluer les pratiques pédagogiques des formateurs - La nouvelle licence PPE permettra de redéfinir les spécificités et les débouchés professionnels de la licence SEF et de bâtir des synergies avec les composantes pour proposer une offre variée qui fasse sens et d'éviter une licence en silo. 	<p>Formations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nouvelle réforme : devenir des INSPÉ, risque de maquettes nationales imposées en licence et master qui limiteraient les initiatives locales, question de l'engagement des composantes dans la préparation des concours de 2d degré qui basculeraient en licence, question des étudiants qui seraient autorisés à entrer en Master MEEF et donc des effectifs de ces masters qui pourraient chuter s'ils ne sont ouverts qu'aux seuls les admis au concours. - Érosion des inscriptions étudiantes en MEEF et SEF (2018 : 2 245 inscrits ; 2022 : 2 010 ; 2023 : 1820)
	<p>Recherche / Recherche-formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Possibilité de développer de nouvelles articulations recherche-terrain scolaire grâce à l'élargissement obtenu du GIS « Éducation et Formation Grand-Est » en direction de l'UL et de l'URCA - Instituts Thématiques Interdisciplinaires (ITI) : l'INSPÉ potentiellement impliqué dans 2 ITI (« LETHICA », « ILC ») 	<p>Recherche :</p>

Ce dialogue stratégique de l'INSPÉ se déroule cette année dans un contexte très particulier. La composante ESPE créée en 2009 après l'intégration de l'IUFM au sein de l'Université de Strasbourg a vu son offre de formation profondément évoluer en 2013 avec la création des master MEEF, puis s'est transformée en INSPÉ en 2019 avec de nouveaux statuts, une évolution forte de son cahier des charges, et surtout, particularité de l'Université de Strasbourg, la fusion avec la Faculté des Sciences de l'Éducation. Aucun temps mort depuis 15 ans, la composante étant sans cesse en préparation d'une nouvelle évolution. 2024 n'y déroge pas, puisqu'une importante réforme de la formation des enseignants est en préparation et où le statut même et les missions des INSPÉ ne sont pas encore officiellement arrêtés. Cette incessante transformation de la composante oblige les équipes enseignantes et administratives à sans cesse modifier à la fois l'offre de formation et les processus de travail, sans avoir le temps de consolider l'un et l'autre entre 2 contrats quinquennaux. Ce constat introductif donne un sens particulier à de nombreux éléments évoqués dans le SWOT présenté ci-dessus. En effet, dans ce contexte particulièrement éprouvant pour les personnels, les réussites de l'INSPÉ sont en premier lieu à mettre au crédit des équipes qui sont particulièrement investies dans leurs missions.

Cette nouvelle réforme constitue cependant une véritable opportunité pour faire apparaître dans l'offre de formation une licence identifiée dédiée à la formation des professeurs des écoles. Cette nouvelle licence avec enfin une mention spécifique nous permettra également de redéfinir les périmètres de la licence Sciences de l'Éducation et de la Formation qui, à Strasbourg comme ailleurs, accueille une majorité de candidats au professorat des Ecoles, autour des enjeux de la formation des adultes, de la médiation en éducation ou encore de l'ingénierie pédagogique, ceci sans remettre en cause les capacités d'accueil de cette dernière. En ce sens, cette réforme nous permettra de véritablement achever la fusion de l'INSPÉ et de la Faculté des Sciences de l'éducation avec 2 mentions de licence dont les devenir professionnels seront à la fois très différenciés mais hautement complémentaires. C'est dans ce contexte que la politique recherche de la composante prend tout son sens : en coordination avec le LISEC, en lien avec le GIS, l'INSPÉ est un trait d'union entre la recherche fondamentale, singularité universitaire, et l'amélioration continue des pratiques professionnelles sur le terrain que ce soit en éducation ou en formation.

Dans une composante dédiée à la formation et à la réflexion sur les pratiques pédagogiques, l'excellence en matière de déploiement de l'approche par compétences et de qualité des formations est une exigence consubstantielle. Tendre vers cette excellence ne peut se faire qu'avec un accompagnement étroit des collègues. Prendre conscience des difficultés et les identifier est en ce sens essentiel, mais pour aller plus loin, les lignes politiques portées par les directeurs adjoints en matière de démarche qualité mais également de qualité de vie au travail permettront à la fois d'identifier les objectifs à atteindre mais également d'accompagner l'ensemble des collègues dans une démarche cohérente et soucieuse du bien-être de chacun.

1.2. Expression de la stratégie pluriannuelle de la composante

La stratégie a-t-elle été présentée en conseil de composante ?	<i>oui</i>	Si oui, date du conseil :	<i>28/05/2024</i>
configuration du conseil (plénier, restreint...)	<i>...plénier.....</i>		
A-t-elle fait l'objet d'un vote du conseil ?	<i>oui</i>	si oui : % de votes pour :	<i>96 %</i>

Orientations stratégiques de la composante à l'horizon 2025 :

La formation et l'éducation sont des enjeux vitaux pour défendre l'avenir et les valeurs de la nation, c'est tout le sens de la loi du 26 juillet 2019 intitulée « pour une école de la confiance ». Pourtant, les difficultés rencontrées sur le terrain par les équipes pédagogiques n'ont jamais été aussi fortes : défiance de l'autorité, remise en cause des réalités scientifiques, thèses conspirationnistes, réflexes communautaires ou sécuritaires

qui menacent l'intégrité même de la nation et la paix sociale et enfin une véritable crise des vocations qui se traduit par une difficulté croissante du ministère à pourvoir les postes vacants.

Pourtant, l'éducation offre à chacun les moyens de développer ses connaissances et ses compétences pour lui permettre de prendre, à l'âge adulte, sa place dans la société comme individu, citoyen et professionnel. Enracinée dans notre culture littéraire, artistique, philosophique et scientifique, elle est à la fois rigoureuse et rationnelle. Elle permet l'acquisition d'un corpus de savoirs et de savoir-faire fondamentaux qui affermit la prise de responsabilité et le libre arbitre. Elle est en cela profondément respectueuse de l'élève et aide à son développement personnel.

C'est dans cet état d'esprit que l'INSPÉ souhaite dispenser une formation de haut niveau, enracinée dans une démarche académique rigoureuse.

L'INSPÉ a présenté en 2023 un COM pluriannuel, qui a été voté par le conseil d'Institut. Le projet stratégique des années à venir s'enracine logiquement dans ce COM qui est donc le projet stratégique de la composante pour les années à venir. L'objectif de ce paragraphe n'est donc pas de paraphraser ce document institutionnel mais de préciser quelques éléments de la politique de l'INSPÉ pour l'année à venir, et en particulier en relation avec les missions de la nouvelle équipe des directeurs et de la directrice adjoint(e)s nommé(e)s le 6 décembre 2023 par le conseil d'institut sur proposition du directeur pour faire face aux enjeux de l'actualité.

1^{er} objectif : Travailler à l'attractivité des filières enseignement au sein de l'Académie de Strasbourg et reconfigurer en conséquence l'offre de formation.

Les candidatures sont en baisse de façon régulière depuis plusieurs années, pour les concours de recrutement du 1^{er} comme du 2^{ème} degré. La réforme voulue par l'état et qui est encore en cours de préparation souhaite apporter des réponses concrètes à ces constats. Dès 2025, les concours seront ouverts en fin de L3, et à partir de la rentrée 2025, une nouvelle mention de licence « Préparation au professorat des écoles » devrait ouvrir. L'INSPÉ de par sa spécificité : composante universitaire d'une part mais en relation permanente avec le terrain scolaire d'autre part a naturellement vocation à porter cette mention et ainsi fédérer les parcours qui préparent au professorat des écoles. Cette mention permettra de rendre la filière plus visible et parachèvera le travail enclenché à l'Unistra avec la mise en place à la rentrée 2024 de 3 parcours PPE dans 3 mentions existantes (Sciences du Langages, Sciences et société, Sciences de l'éducation et de la formation).

En revanche, le risque d'un tel intitulé est de créer une mention en silo avec le risque de l'absence de passerelles ce qui serait préjudiciable pour le devenir des étudiants, pour l'attractivité de la filière, pour ceux qui hésitent, et pour ceux qui voudraient la rejoindre en cours de route. Il est bien sûr indispensable qu'une telle mention s'appuie sur un volume d'UE pré professionnelles (valeurs de la république, connaissance du système éducatif, initiation à la didactique et aux sciences de l'éducation, et de la formation (SEF), stages de terrain) dont les ministères (MENJ et MESR) préciseront les contours, mais également sur un fort volume des disciplines socles à l'école (mathématiques, français, histoire-géographie, éducation morale et civique, arts, sciences et technologie, EPS). Cependant, nous considérons qu'elle doit également proposer et un 3ème volume d'une discipline universitaire, dont les UE seraient choisies par les composantes disciplinaires pour faciliter des réorientations mais également pour enseigner une culture universitaire, celle qui forme à une rigueur de raisonnement, que l'on appelle parfois formation par la recherche, mais qui est avant tout une école à penser, et à "dire non aux apparences" comme le disait Platon. Ce travail devra être mené en étroite collaboration avec les composantes disciplinaires qui assureront légitimement la responsabilité des UE/parcours correspondant à leur identité.

De même, pour les concours de recrutement des enseignants du secondaire, il est urgent de rapprocher davantage les mentions MEEF et les mentions disciplinaires, en développant une plus grande proximité entre l'INSPÉ et les composantes pour travailler conjointement à l'attractivité des filières enseignement et la qualité des candidats. Les apports et les compétences spécifiques des différentes composantes sont mutuellement reconnus et une plus grande cohérence peut se faire dans la confiance et le respect réciproque. Avec le passage des concours du second degré dès la fin de la L3, et dans un souci d'efficacité et de maîtrise des coûts, les

enseignements pré-professionnels et les discussions avec le rectorat pour les mises en stage devront être coordonnés de façon mutualisée. L'INSPÉ a non seulement l'expertise pour le faire mais surtout est la composante qui travaille en lien direct avec le rectorat, les DASEN, les IA-IPR, les IEN et l'EAFC (tous représentés dans le conseil d'institut).

Déjà mentionné dans le premier paragraphe de ce document, cette réforme sera également l'occasion de redéfinir les missions spécifiques des parcours en sciences de l'éducation et de la formation qui présentent d'excellents résultats en matière d'insertion professionnelle mais qui sont mal identifiés par les néo bacheliers qui les voient à tort comme les filières pour intégrer les métiers de l'enseignement secondaire et primaire. Un travail de grande ampleur a été lancé en ce sens ce printemps. Les collègues concernés se réunissent mensuellement sur des ½ journées dédiées pour repenser à la fois la licence et les masters

Il s'agira aussi de repenser les formations de Master MEEF (ou du nouveau Master créé) qui sont actuellement en partie pensées à l'aune des concours et dont le cahier des charges risque d'être profondément modifié. La question centrale est de savoir si ces Master pourront accueillir des étudiants non lauréats des concours faute de quoi la viabilité de nombreux parcours serait menacée. En fonction des contraintes externes, il s'agira de bâtir une offre de Master qui les prennent en compte tout en restant dans la logique de bonne entente et de partenariat avec le Rectorat et les composantes partenaires.

C'est dans cet objectif qu'une des 4 directions adjointes est entièrement dédiée à la vie et l'architecture de l'offre de formation (Organisation et pilotage des études).

2^{ème} objectif : développer les pratiques pédagogiques

Il est indispensable que toutes les filières portées par l'INSPÉ soient exemplaires en matière de pratiques pédagogiques. La formalisation des compétences et la définition des objectifs, l'explicitation par les enseignants des stratégies pour y parvenir sont les meilleurs moyens pour que les étudiants deviennent acteurs de leurs études et prennent conscience de l'importance de leur formation en d'autres termes que celui de la seule validation des UE. Ces étapes constituent également les bases de l'alignement pédagogique qui devrait être mis en œuvre dans tous les enseignements d'une composante dédiée à la formation des maîtres et des formateurs. L'évaluation continue intégrale est en place à l'INSPÉ depuis de nombreuses années, il conviendra cependant de la redynamiser et de montrer qu'elle est indissociable de l'approche par compétences. C'est pour répondre à ces enjeux qu'une des 4 directions adjointes est intitulée « Pratiques pédagogiques et démarche qualité ». Pour y parvenir, l'INSPÉ dispose d'un service d'accompagnement, d'ingénierie et d'initiatives pédagogiques appelé « La Fabrique » et dont les missions et l'identité sont en cours d'évolution. Au cours de l'année 24/25, un travail de fond sera lancé sur la démarche qualité en formation. Bien sûr ce travail sera mené de façon conjointe avec les points évoqués dans le 1^{er} objectif.

3^{ème} objectif : valoriser la recherche à l'INSPÉ, un atout pour la formation des maîtres

L'INSPÉ de l'académie de Strasbourg est héritière de la fusion de l'ESPE/INSPÉ avec la Faculté des sciences de l'éducation. Elle abrite donc des équipes de recherche en sciences de l'éducation. Cette situation assez unique est une opportunité à exploiter davantage pour opérer des transferts entre les activités de recherche et les réflexions sur les pratiques pédagogiques. Le GIS Education et formation créé en 2016 est une très belle initiative, car il est une interface concrète entre la recherche académique et la formation. Si le risque de considérer que tout enseignant devrait être un spécialiste des sciences de l'éducation est bien sûr parfaitement géré, tout enseignant devrait être en capacité, non pas de créer de nouveaux savoirs en sciences de l'éducation, mais d'interroger ses pratiques à l'aune des travaux connus dans cette discipline. Dans le contexte de la réforme annoncée, la proximité de la formation des maîtres avec un environnement de recherche qui est l'essence même de la démarche universitaire est un enjeu majeur. Nous souhaitons que le GIS gagne en visibilité au cœur

des formations et soit le garant du développement d'une acculturation des filières MEEF à la démarche scientifique en éducation qui devrait permettre à chaque enseignant d'interroger ses pratiques.

Cet objectif est porté par la direction adjointe « Recherche et animation scientifique » et rejoint les objectifs d'une démarche qualité évoqués dans le 2^{ème} objectif.

4^{ème} objectif : l'INSPÉ une composante où il fait bon travailler et étudier

Accompagner les personnels BITAPSS et enseignants dans la progression de leur carrière est une responsabilité forte de toute équipe de direction. En ce qui concerne les enseignants, les équipes pédagogiques de l'INSPÉ regroupent des enseignants dont les statuts et les lieux d'affectation principaux sont très variés. En effet, la loi qui a conduit à la création des INSPÉ exige que 1/3 au moins des intervenants soient des enseignants du terrain scolaire. Interviennent donc dans les formations des collègues en temps partagés (50/50 ; 30 en 2024) ou bénéficiant de décharge et dont l'activité à l'INSPÉ est secondaire, des enseignants chercheurs, des PRAG, PRCE et enseignants du premier degré affectés à l'Unistra et enfin des vacataires. Si cette diversité est bien sûr une source de polyvalence et de compétences, elle n'est pas sans poser de véritables problèmes de cohérence des statuts et de gestion RH. Le suivi des carrières pour des collègues ayant plusieurs affectations n'est pas évident, et le risque est fort de voir des éléments moteurs et motivés se désinvestir car la progression de leur carrière n'est pas à la hauteur de leurs engagements. L'enjeu est ici d'assurer les collègues qui s'investissent dans les formations de l'INSPÉ que leurs diverses autorités de tutelle (université, rectorat établissements scolaires) ont une action coordonnée pour les accompagner dans leur déroulement de carrière.

Le sentiment d'appartenance à une communauté éducative est également un élément à développer. Les étudiants ont besoin de savoir qu'ils appartiennent à une communauté qui peut les accompagner, les soutenir, dans un continuum entre la formation initiale et la formation continue, entre leur statut actuel de stagiaire puis de futur professionnel de l'éducation et de la formation. C'est dans ce cadre que nous allons dès 2024 organiser une cérémonie de remise de diplômes des masters : moment de fierté partagé, moment d'expression et de partage des spécificités des métiers de l'enseignement primaire et secondaire et des métiers des sciences de l'éducation et de la formation. Mais cette appartenance se nourrit aussi de la qualité de vie au quotidien au sein de l'institution. A ce titre, 2024 sera enfin le moment où toutes les équipes et étudiants du site strasbourgeois vont pouvoir se retrouver sur le site de la Meinau. Des sujets sont encore à aborder comme celui de la restauration qui demeure un point faible du site. Des enquêtes réalisées en interne montrent à la fois combien ce souci est partagé, mais également que de nombreux acteurs (étudiants et personnels) du site sont prêts à donner de leur temps pour trouver des solutions. Ces points sont suivis en priorité par la directrice adjointe « Vie et identité de la composante »

En conclusion, notre composante présente une autre spécificité, elle a une dimension académique. La qualité des relations fonctionnelles entre les services du rectorat et les services administratifs et de scolarité de l'INSPÉ établie depuis de nombreuses années est primordiale. En effet, les lieux de stage et d'apprentissage sont sous l'autorité du rectorat, la connaissance des acteurs de terrain qui sont le plus à même d'assurer un tutorat efficace auprès des étudiants en stage revient aux IA-IPR. La relation avec les composantes de l'Unistra ou avec l'UHA, mais également avec nos partenaires allemands, est tout aussi incontournable car elles proposent l'essentiel de la formation disciplinaire qu'un futur enseignant recevra au cours de son cursus universitaire. L'INSPÉ se doit d'assumer un rôle de coordination entre les formations du site de Strasbourg et celles proposées à Mulhouse mais est également prêt à ouvrir des discussions sur la cartographie des formations de la région Grand-Est en particulier pour les concours nationaux ouverts avec un nombre de places ouvertes nationalement très faible ou pour lesquels les effectifs locaux sont très faibles.

S'il s'agit d'une actualisation partielle, faire apparaître avec un code couleur de police les modifications apportées

2. Objectifs, indicateurs-clés et plans d'actions par rapport à la stratégie de la composante

La rédaction en 2023 du COM 24-28 a permis de mettre en avant douze objectifs articulés autour de 4 axes (Formations, recherche, relations internationales et politique linguistique, cadre de vie et conditions de travail) et sous trois angles plus spécifiquement (qualité, attractivité et responsabilité sociétale).

Pour le dialogue 2025 sur la base de ces éléments ou pour prendre en compte les éléments induits pour la réforme de la formation des enseignants, il est mis en avant les objectifs suivants : (numérotation du COM conservée)

Objectif 1 <i>formulez ici l'objectif (de manière concise)</i>		Accroître la qualité des formations C'est dans l'esprit d'un processus d'amélioration continue que doit être considéré cet objectif. Celui-ci s'inscrit clairement dans la poursuite des chantiers entrepris, qui sont des opérations au long cours dès lors qu'il s'agit également de viser progressivement des évolutions dans les pratiques de formation. Le principe d'isomorphisme visant à mettre en œuvre des pratiques pédagogiques en cours de nature comparables à celles visées auprès d'élèves ou d'adultes en formation devrait constituer un horizon à atteindre.							
Indicateur(s) caractérisant l'objectif <i>(dont modalités de calcul)</i>		v. ini. [2024]	v.cible [2025]	réalisé N	réalisé N+1	réalisé N+2	réalisé N+3	réalisé N+4	réalisé N+5
01-11	Développer l'approche par compétences (APC) Indicateurs (nouveaux) : Nombre de formations mentionnant dans leur conseil de perfectionnement une réflexion sur l'APC et des pistes de remédiation dans une approche d'amélioration continue (données à renseigner en juin 2025) ; pourcentages des UE intégrant l'APC, présentant une stratégie ECI explicitée, et un syllabus	Pas de référence à date ; à quantifier pour 2025 ; 100% en 2028							
01-12	Mieux accompagner les étudiants Indicateurs : Nombre d'actions (modules, rencontres, dispositifs pédagogiques, ...) - Volumes API (Aide professionnel individualisé), Tutorat, mis en place pour l'accompagnement des étudiants	API : MEEF : 400 h – DIU : 400 h Tutorat : DIU 800 h Contrats pédagogiques : 228							
Commentaires sur l'évolution des indicateurs (le cas échéant)									
Action(s) ou projet(s)		année élaborat°	an. prév réalisé°	état an. N (*)	demande §3.1 ?	commentaires / bilan (le cas échéant)			
01-11-A1	Aboutir progressivement à un déploiement exhaustif de l'APC et de l'ECI <ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre sûr que toutes les formations ont bien intégré une APC et qu'elle est suivie d'une évolution des MECC en conséquences (paragraphe dédié attendu dans les CP) ▪ Développer l'évaluation continue intégrale dans le respect de ses attendus pédagogiques (remise des copies, corrigé systématiques, etc..) ; objectifs précisés dans les MECC ▪ Développer l'évaluation des enseignements pour les étudiants selon le cadre voté par la CFVU en 2020 (évaluation des enseignements à l'échelle de l'équipe pédagogique mais également à l'échelle des pratiques individuelles dans une démarche d'amélioration continue) ▪ Agir pour que chaque UE présente ses objectifs et attentes sous forme d'un syllabus dans le respect des principes de l'alignement pédagogique 				oui / non	<ul style="list-style-type: none"> • Objectifs : 100% des UE intégrant l'APC sur le quinquennal • Objectif : 100% des UE en ECI avec une stratégie explicitée • Objectif : Atteindre les attendus du cadrage institutionnel (EFE et EEE) • Objectif : 100% des UE avec un syllabus 			

01- I2- A1	Favoriser l'accessibilité dans les formations pour répondre à la diversité des besoins des étudiants <ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer la pédagogie universelle auprès des étudiants, pour ce faire, former les formateurs à cette approche dans le cadre de la formation de formateurs ▪ Proposer des enseignements optionnels aux étudiants de licence ▪ Renforcer les dispositifs d'aide individualisée (API en MEEF, dispositif « Oui-si » en licence 1, disponibilité des responsables de formation) notamment pour mieux prendre en compte les besoins des étudiants à profil spécifiques ▪ Faire du bien-être étudiant un thème d'échanges et de F2F ▪ Mieux prendre en compte les contraintes des étudiants salariés dans leur parcours d'étude 					
01- I2- A2	Améliorer l'accompagnement des étudiants dans leur orientation <ul style="list-style-type: none"> ▪ Notamment ceux qui envisagent des réorientations ou devraient l'envisager, en développant le repérage précoce des étudiants en difficulté ou des étudiants ayant fait un choix de parcours ne leur convenant pas 					
01- I2- A3	Améliorer la qualité de l'accueil des usagers des sites de formation <ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi des engagements SP+ 	65.7% en 2022	70.7% en 2024			Objectif : améliorer le taux d'atteinte des engagements SP+
<i>Bilan / commentaires sur l'avancement du plan d'action (le cas échéant)</i>						

() Etat des actions ou projets : non débuté / en cours / terminé / abandon**

Objectif 3 <i>formulez ici l'objectif (de manière concise)</i>		Augmenter l'attractivité des formations <i>Le développement de la qualité et la prise en compte de la responsabilité sociétale de la composante participant évidemment à l'attractivité des formations. Il reste que des objectifs complémentaires sont à réaliser.</i>							
Indicateur(s) caractérisant l'objectif <i>(dont modalités de calcul)</i>		v. ini. <i>[2024]</i>	v. cible <i>[2025]</i>	réalisé N	réalisé N+1	réalisé N+2	réalisé N+3	réalisé N+4	réalisé N+5
03-13	<p>Contribuer à la création d'une offre de formation « Professeur des écoles » (PE) à partir de la L1 à l'Unistra (projet Unistra sur l'attractivité des MEEF)</p> <p>Indicateurs : création d'une mention dédié « PE » la rentrée 2024</p> <p>Repenser la licence SEF pour qu'elle se distingue sans ambiguïté de la LPPE et que ses débouchés professionnels spécifiques soient parfaitement lisibles</p>	3 parcours en 2024	1 mention LPPE						
		NON	OUI						
<i>Commentaires sur l'évolution des indicateurs (le cas échéant)</i>									
Action(s) ou projet(s)		année élaborat°	an. prév réalisat°	état an. N (*)	demande §3.1 ?	commentaires / bilan (le cas échéant)			
03-13-A1	<p>Cet objectif s'inscrit dans la mise en place de la nouvelle licence (LPPE) et en conformité avec le nouveau cadre règlementaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> Concevoir la maquette de formation d'un parcours de licence « préparation au professorat des écoles » à partir de septembre 2025 Travailler en parallèle à une refonte de la licence SEF pour que ses spécificités et ses débouchés professionnels soient clarifiés Travailler à l'articulation de la licence SEF avec le master éponyme pour le rendre plus attractif à l'échelle locale, régionale et nationale 				oui / non				
03-13-A2	<ul style="list-style-type: none"> Proposer dans le cadre d'un travail partenarial avec d'autres composante une « macromaquette » de licences fléchées « PLC » et les contenus d'une mineure comportant des matières spécifiques « PLC » (initiation progressive aux compétences professionnelles disciplinaires, stage et projet professionnel) Assurer les enseignements de la mineure 								
<i>Bilan / commentaires sur l'avancement du plan d'action (le cas échéant)</i>									

Objectif 4 <i>formulez ici l'objectif (de manière concise)</i>		Développer la qualité de l'appui à la recherche et du lien formation-recherche							
Indicateur(s) caractérisant l'objectif <i>(dont modalités de calcul)</i>		v. ini. [2024]	v.cible [20XX]	réalisé N	réalisé N+1	réalisé N+2	réalisé N+3	réalisé N+4	réalisé N+5
04-13	Soutenir le lien recherche-formation Indicateurs : nombre de projets de recherche dont la dimension « valorisation » inclut la formation, ou qui se définit comme recherche-action ou recherche-formation	29							
<i>Commentaires sur l'évolution des indicateurs (le cas échéant)</i>									
Action(s) ou projet(s)		année élaborat°	an. prév réalisat°	état an. N (*)	demande §3.1 ?	commentaires / bilan (le cas échéant)			
04-13-A1	En lien avec la commission pédagogique, améliorer l'encadrement des mémoires de master <ul style="list-style-type: none"> ○ Action à poursuivre : formation de formateurs à l'encadrement de mémoire ○ Action à développer : formation de formateurs à la recherche fondée sur les preuves <ul style="list-style-type: none"> ▪ Valoriser les mémoires de master lors d'un temps public dédié (action à réaliser : réfléchir à une mise en œuvre) ▪ Équilibrer les encadrements de mémoire en MEEF 1er degré selon les Groupes disciplinaires (action à réaliser : décision conjointe des commissions recherche et pédagogique à mettre en œuvre) ▪ Soutenir des recherches-actions ou recherches-formations sous-tendues par une démarche méthodologique assurée <ul style="list-style-type: none"> ○ Actions à poursuivre : veille scientifique et aide à la constitution de dossiers de projets <i>actions à développer : soutenir la collecte de données – voir infra soutenir l'activité de recherche ; établir des curriculums de formation en lien avec la recherche</i>				oui / non				
<i>Bilan / commentaires sur l'avancement du plan d'action (le cas échéant)</i>									

Objectif 6 <i>formulez ici l'objectif (de manière concise)</i>		Renforcer l'attractivité de la recherche							
Indicateur(s) caractérisant l'objectif <i>(dont modalités de calcul)</i>		v. ini. [2024]	v.cible [20XX]	réalisé N	réalisé N+1	réalisé N+2	réalisé N+3	réalisé N+4	réalisé N+5
06-12	Structurer la recherche en éducation et formation Indicateurs : nombre de projets de recherche financés avec des formateurs de l'INSPÉ, dont les projets GIS	29 dont 3 par le GIS							
<i>Commentaires sur l'évolution des indicateurs (le cas échéant)</i>									
Action(s) ou projet(s)		année élaborat°	an. prév réalisat°	état an. N (*)	demande §3.1 ?	<i>commentaires / bilan (le cas échéant)</i>			
06-12-A1	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuivre le cycle de conférences de la vie scientifique en axant sur une thématique annuelle (p.ex. littératies en 2023-2024) et en invitant des conférenciers extérieurs (viser à augmenter la participation aux conférences en faisant évoluer le format) ▪ En collaboration avec la direction adjointe en charge des pratiques pédagogiques et de la démarche qualité : <ul style="list-style-type: none"> ○ Poursuivre la mise en valeur des travaux de recherche via la journée scientifique de l'INSPÉ <i>Soutenir la production de vulgarisation ou à destination des professionnels des données issue de l'ensemble des recherches (1/ Poursuite de la collection « Têtes chercheuses » avec le soutien de la Fabrique ; 2/ Produire du contenu écrit ou vidéo à déposer sur le site internet)</i>				oui / non				
<i>Bilan / commentaires sur l'avancement du plan d'action (le cas échéant)</i>									

Objectif 9 <i>formulez ici l'objectif (de manière concise)</i>		Développer l'attractivité de l'INSPÉ via les mobilités et les travaux sur le plurilinguisme							
Indicateur(s) caractérisant l'objectif <i>(dont modalités de calcul)</i>		v. ini. [2023]	v.cible [20XX]	réalisé N	réalisé N+1	réalisé N+2	réalisé N+3	réalisé N+4	réalisé N+5
09-13	Continuer à soutenir les mobilités à l'étranger des étudiants ainsi que les enseignants Indicateurs : sommes allouées aux mobilités étudiantes et nombre d'étudiants bénéficiaires	Par INSPÉ : 3 529€ Quadripartie : 6 772€ 35 mobilités étudiantes							
<i>Commentaires sur l'évolution des indicateurs (le cas échéant)</i>									
Action(s) ou projet(s)		année élaborat°	an. prév réalisat°	état an. N (*)	demande §3.1 ?	commentaires / bilan (le cas échéant)			
09-13-A1	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir chaque étudiant effectuant une mobilité courte à l'étranger pour laquelle il ne peut pas prétendre à une bourse (dans la limite du budget alloué à la commission des RI de l'INSPÉ et en garantissant un minimum de 100€/semaine) Inclure 8h dans le service de chaque enseignant qui assure cet enseignement à l'étranger (sur justificatif) 				oui / non				
<i>Bilan / commentaires sur l'avancement du plan d'action (le cas échéant)</i>									

Objectif 11 <i>formulez ici l'objectif (de manière concise)</i>		Renforcer l'attractivité de la composante							
Indicateur(s) caractérisant l'objectif <i>(dont modalités de calcul)</i>		v. ini. [2024]	v.cible [20XX]	réalisé N	réalisé N+1	réalisé N+2	réalisé N+3	réalisé N+4	réalisé N+5
11- I1	Accompagner les évolutions de carrière Indicateur : nombre de personnes accompagnées en interne	Biats : 18 Enseignants : 4							
<i>Commentaires sur l'évolution des indicateurs (le cas échéant)</i>									
Action(s) ou projet(s)		année élaborat°	an. prév réalisat°	état an. N (*)	demande §3.1 ?	commentaires / bilan (le cas échéant)			
11- I1- A1	Organiser une cérémonie de remise des diplômes de master Promouvoir des actions au sein de la composante pour renforcer le sentiment d'appartenance RH : Accompagner les évolutions de carrière <ul style="list-style-type: none"> ▪ BIATSS : accompagnement des préparations aux concours internes, liste d'aptitude, dossiers... ▪ Ens. & E-C : accompagnement des demandes de promotion, rehaussements de poste PRAG>MCF et MCF HC > PU) 				oui / non				
<i>Bilan / commentaires sur l'avancement du plan d'action (le cas échéant)</i>									

3. Portefeuille de projets et moyens de la composante en lien avec sa stratégie

3.1. Projets / actions de la composante nécessitant des moyens demandés au central

Le projet principal pour 2024/2025 est la mise en œuvre de la réforme dès qu'elle sera connue.

Les objectifs opérationnels sont ceux qui ont été rappelés précédemment :

- Concevoir la maquette de formation d'un parcours de licence « préparation au professorat des écoles » à partir de septembre 2025
- Travailler en parallèle à une refonte de la licence SEF pour que ses spécificités et ses débouchés professionnels soient clarifiés
- Travailler à l'articulation de la licence SEF avec le master éponyme pour le rendre plus attractif à l'échelle locale, régionale et nationale

Parallèlement, les équipes strasbourgeoises de la composante vont se trouver réunies sur un site unique, celui de la Meinau après l'ouverture du 2^{ème} bâtiment. Nous allons donc aborder cette année 2024/2025 sous l'angle de la restructuration.

En effet, la réforme de la formation va à la fois changer la répartition des effectifs entre la licence et le master et l'organisation de masters MEEF, et en même temps, des formations auparavant gérées sur le campus esplanade seront opérées sur le site de la Meinau. Ce sont donc de profonds changements qui vont devoir être opérés sur le site pour répondre à ces nouveaux défis.

Nous comptons les mener dans l'esprit même de la démarche qualité : améliorer la performance pour la satisfaction de tous. Lors du conseil d'institut qui a validé le projet stratégique, les annonces de réflexion sur la structuration même des scolarités actuellement séparées en 3 entités : 1D, 2D et SEF ont été faites.

La direction a affirmé vouloir entrer dans cette phase en y associant pleinement les équipes car non seulement leurs compétences et leur connaissance du terrain sont indispensables, mais « la satisfaction de tous » qui caractérise un pan important de la démarche qualité impose que la cohésion humaine, la qualité de vie au travail, les réflexions menées dans la confiance, la transparence et l'implication de tous soient au rendez-vous.

Pour mener à bien ces chantiers, la composante aura à organiser des groupes de travail, des rencontres voire des séminaires hors les murs.

Tant que faire se peut, elle le fera sur sa dotation de fonctionnement, mais elle n'hésitera pas à solliciter des moyens demandés en central.

() Typologie des projets :*

Transformation de l'offre de formation (OF) // Transformation des pratiques pédagogiques (PP) // Investissement pédagogique (IP) //

Investissement immobilier (IM) // Efficience du fonctionnement, qualité du service rendu (EF) // Autres projets (AU)

*(**) Statut du projet : planification (PL) // en cours d'exécution (EX) // terminé (TR) // abandonné (AB) // suspendu (SU)*

année / n°	Intitulé du projet / de l'action	type (*)	lien objectif	début prév	fin prév	statut (**)
2024-01	Accompagnement des personnels suite à la nouvelle réforme à venir	IP	Ox	Septembre 2024	janvier 2025	PL
<p>Description: pourquoi ce projet/action ? finalité (impact) du projet/action ? résumé succinct.</p> <p>Lien avec les objectifs stratégiques de la composante et de l'établissement. Si le projet/action associe plusieurs composantes : préciser la ou les composantes ainsi que les modalités de coopération et de portage du projet/action commun.</p> <p>Organisation de séminaires suite à la nouvelle réforme à venir.</p> <p>Ne connaissant pas pour l'heure les contours de la réforme, il est difficile de faire des projections précises.</p> <p>Prévisions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ A minima : 1 séminaire pour la réorganisation des services de scolarités (hors les murs INSPÉ) ▪ Pour les enseignants : 1 séminaires 2 jours (E E/C) <p>Coût total : 7 000€</p>						
Récap. des moyens ...		demandés au central			apports compo	autres apports (origine et nature/montant)
		N	N+1	N+2 et +		
financiers		3 000€			4 000€	
RH						
Le projet comporte un volet mutualisation ?		oui / non	avec qui ? :			
Bilan du projet / de l'action (le cas échéant)						

année / n°	Intitulé du projet / de l'action	type (*)	lien objectif	début prév	fin prév	statut (**)
2024-02	Évolution du service d'appui à l'innovation et à l'ingénierie pédagogique	IP	Ox	Septembre 2024	janvier 2025	PL
<p>Description: pourquoi ce projet/action ? finalité (impact) du projet/action ? résumé succinct.</p> <p>Lien avec les objectifs stratégiques de la composante et de l'établissement. Si le projet/action associe plusieurs composantes : préciser la ou les composantes ainsi que les modalités de coopération et de portage du projet/action commun.</p> <p>Réaménagement de la salle ADN2 pour en faire un espace dédié aux échanges de pratiques professionnelles entre enseignants.</p> <p>Cet objectif s'inscrit pleinement dans la mission d'accompagnement au développement des compétences des enseignants de l'INSPÉ.</p> <p>Le nouvel espace sera équipé de manière à favoriser la collaboration, l'interaction et le confort des enseignants en priorité, mais il pourra également être utilisé par les étudiants. L'ambition est de créer un environnement propice à la création et aux initiatives pédagogiques.</p> <p>Coût total : 5 950€</p>						
Récap. des moyens ...		demandés au central			apports compo	autres apports (origine et nature/montant)
		N	N+1	N+2 et +		
financiers		3 000€			2 950€	
RH						
Le projet comporte un volet mutualisation ?		oui / non	avec qui ? :			
Bilan du projet / de l'action (le cas échéant)						

année / n°	Intitulé du projet / de l'action	type (*)	lien objectif	début prév	fin prév	statut (**)
2024-03	Aménagement des espaces extérieurs Meinau et Colmar	IM	Ox			PL
<p>Description: pourquoi ce projet/action ? finalité (impact) du projet/action ? résumé succinct.</p> <p>Lien avec les objectifs stratégiques de la composante et de l'établissement. Si le projet/action associe plusieurs composantes : préciser la ou les composantes ainsi que les modalités de coopération et de portage du projet/action commun.</p>						
<p>COLMAR</p> <ul style="list-style-type: none"> Aménagement et reprise des massifs devant le bâtiment principal Aménagement de la zone de repos à l'arrière du bâtiment Reprise de la voie « pompier » <p>Coût total : 20 022€</p> <p>MEINAU</p> <ul style="list-style-type: none"> Mobilier urbain suite à l'aménagement arboré à l'arrière de la nouvelle tranche : banquettes métalliques, corbeilles papier, ... <p>Coût total : 5 000€</p> <p>Coût total des 2 projets : 25 022€</p>						
Récap. des moyens ...	demandés au central			apports compo	autres apports (origine et nature/montant)	
	N	N+1	N+2 et +			
financiers	12 500€			12 522€		
RH						
Le projet comporte un volet mutualisation ?		oui / non	avec qui ? :			
Bilan du projet / de l'action (le cas échéant)						

S'il s'agit d'une actualisation partielle, faire apparaître avec un code couleur de police les modifications apportées.

3.2. Moyens dont dispose la composante et leviers qu'elle peut mobiliser pour contribuer à la réalisation de sa stratégie

En complément des informations apportées ci-dessous, il conviendra de compléter, comme chaque année, le fichier Excel « Demandes RH_DG 2025 » mis en place par la direction des ressources humaines pour gérer les demandes portant sur les ressources humaines. Un mode opératoire est joint au document pour faciliter la saisie.

3.2.1 - Stratégie et leviers RH dont dispose la composante pour soutenir sa stratégie

Expliquez (en quelques lignes) la stratégie de la composante en termes de ressources humaines (arguments, enjeux, perspectives, etc.), en la plaçant dans une perspective pluriannuelle.

Précisez la priorisation des demandes en lien avec la stratégie globale et les projets/actions de la composante.

Adapter les postes et les profils à l'évolution de la composante :

- **Biatpss** : professionnalisation de la scolarité via le rehaussement de postes de gestionnaire de C à B (en favorisant aussi les évolutions internes (réussite concours non affectés ou liste d'aptitude) ; réorganisation site Meinau (accueil et technique) avec la création d'un site unique à Strasbourg ; réorganisation des scolarités pour prendre en compte les évolutions des formations liées à la réforme en cours de déploiement

Poursuivre et adapter le plan de prévention des RPS : démarche initiée en 2022 à l'appui d'un audit complet et de l'édition d'un plan de prévention ; mise en place d'ateliers d'échanges, sensibilisation effectuée par la psychologue du travail, mise en place d'une adresse générique pour permettre aux collègues de signaler des situations sensibles.

Des actions sont dès à présent en cours d'élaboration : tutorat pour accompagner les personnels dans la constitution des dossiers d'avancement et dans la préparation des concours ; atelier réflexif sur l'application du télétravail dans la composante.

Ces thématiques sont portées par une directrice adjointe de la composante avec l'appui de la responsable du pôle d'appui à l'ingénierie pédagogique.

- **Enseignants et EC : 5 postes sont demandés en priorité.**

1. Un **poste PU 46-3 (CNU 70)** qui a été arbitré positivement lors du DG 2024 mais que la composante a préféré différer en 2025. Les enseignements du professeur recruté (CM et TD) se feront à tous les niveaux de l'offre de formation en Sciences de l'éducation et de la formation, principalement en Master et secondairement en Licence. Les thématiques traitées permettront d'apporter aux étudiants une culture académique complète des relations entre les milieux socio-professionnels et les institutions d'enseignement et de formation, d'un point de vue national et international, dans un contexte de développement de la formation tout au long de la vie. Les enseignements constitueront un ensemble cohérent tout au long du cursus en SEF visant à préparer les étudiants aux métiers de l'ingénierie, dans leurs dimensions théoriques et pratiques ; Affectation recherche : LISEC.

2. Un **poste MCF (CNU 70)** vacant après départ en retraite et dont les enseignements seront assurés par un ATER à la rentrée 2024 ; Les enseignements (CM et TD) se feront à différents niveaux de l'offre de formation, avec une dominante en licence Sciences de l'éducation et de la formation et en master Encadrement Educatif et dans une moindre mesure Master Sciences de l'Éducation. Les thématiques traitées permettront d'apporter aux étudiants une culture académique en sciences de l'éducation et de la formation, abordant tous les enjeux de l'action éducative dans des contextes variés particulièrement hors du champ de l'éducation nationale. Les enseignements traiteront des politiques éducatives, de l'intervention éducative, de la coordination en contexte éducatif et social, en intégrant une approche centrée sur l'analyse du travail et ses usages en formation. Ces enseignements sont à ce jour majoritairement assurés par des non statutaires, ce qui fragilise très fortement cet aspect de l'offre de formation. Un engagement dans l'encadrement de la recherche (mémoire de master) et la prise de responsabilités pédagogiques (UE, stage, et même parcours, notamment LP) sont attendus et nécessaires. Affectation recherche : LISEC.

Ces 2 postes d'enseignants chercheurs sont une priorité de la composante car ces recrutements vont accompagner aussi bien en enseignement qu'en recherche la refonte de la licence en SEF et son articulation avec les masters.

2 postes de PRAG en arts plastiques et philosophie, consécutifs à des départs en retraite, les recrutements provisoires pour septembre 2024 ont été arbitrés en mai 2024 ; un **poste de PREC** pour accompagner la mise en place de la licence PPPE et qui servira à stabiliser une collègue actuellement sur 2 ½ temps partagés sur le site de Colmar. Le poste PREC a d'ores et déjà été discuté et favorablement arbitré par la DASEN 68 et la secrétaire générale du rectorat. Les 3 demandes 1^{er} et 2nd degré sont occupé par des titulaires de l'EN en détachement.

Rappel des demandes priorit�es pr�esent�es lors du dialogue N-1 (maximum 5) <i>pr�ecisez dans une couleur diff�erente si la demande a �t�e obtenue ou pas, ou comment elle a �volu�</i>	
Enseignants-chercheurs & Enseignants	Biats
1- (2720) MCF 71 ^{�me} Information et communication scientifique et technique : <i>Autorisation de publication d'un poste MCF – Art 26-1-1</i> 2- (2680) MCF 70 ^{�me} M�tiers de la formation et de l'intervention �ducative : <i>Autorisation de publication d'un poste MCF – Art 26-1-2</i> 3- (2587) MCF 74 ^{�me} Politiques �ducatives en EPS : <i>Autorisation de publication d'un poste MCF – Art 26-1-1</i> 4- (2624) PRAG / PRCE Lettres : <i>Autorisation de publication d'un poste d'enseignant 2nd degr�</i> 5- (2651) PRAG / PRCE Math�matiques : <i>Autorisation de publication d'un poste d'enseignant 2nd degr�</i>	1- (47387H) ATRF G Op�rateur logistique : <i>Maintien de poste de titulaire ATRF et autorisation d'ouverture au recrutement direct sans concours 2024</i> 2- (41567G) TECH ou SAENES J Gestionnaire de scolarit� : <i>Des concours non affect�s sont ouverts en 2024 dans ce domaine d'activit�s. Le ou les agents concern�s peuvent s'y pr�senter</i> 3- (74798C) TECH J Gestionnaire financier-e et comptable : <i>Des concours non affect�s sont ouverts en 2024 dans ce domaine d'activit�s. Le ou les agents concern�s peuvent s'y pr�senter</i> 4- (22828N) ADJENES J Adjoint-e en gestion administrative et financi�re : <i>Autorisation de renouvellement de contrat ATRF sur poste de titulaire vacant de cat�gorie C. Des concours non affect�s sont organis�s par l'�tablissement dans ce domaine d'activit�s (filibre ITRF ou AENES). Les agents contractuels de votre structure peuvent s'y pr�senter</i> 5- (63019Z) TECH J Technicien-ne en formation et en orientation insertion professionnelle : <i>Autorisation de renouvellement de contrat TECH sur poste de titulaire vacant de TECH. Des concours non affect�s sont organis�s par l'�tablissement dans ce domaine d'activit�s. Les agents contractuels de votre structure peuvent s'y pr�senter</i> 6- TECH J Technicien-ne en formation et en orientation insertion professionnelle : <i>Autorisation de renouvellement de contrat TECH</i>

Demandes priorit�es pour le dialogue strat�gique N (maximum 5)	
Enseignants-chercheurs & Enseignants	Biats
1- (2687) PU 70 ^{�me} Transformation des acteurs et des institutions, ATER en 24/25, publication (art 46-3) 2025 2- (2588) MCF 70 ^{�me} Pratiques professionnelles et sociales dans les relations sciences-soci�t�, ATER en 24/25, publication 2025 3- (2648) PREC (2 � temps partag�s en 24/25), concours automne 2024 pour la rentr�e 2025 4- (2625) PRAG Philosophie (poste provisoire en 24/25), concours automne 2024 pour la rentr�e 2025 5- (2617) PRAG Arts plastiques (poste provisoire en 24/25), concours automne 2024 pour la rentr�e 2025	1- P�le moyens (80116M) : remplacement cheffe de service cat�gorie A au 1 ^{er} janvier 2025 2- P�le p�dagogique (19793) : poste susceptible d'�tre vacant (mobilit� interne), concours interne ASI 3- P�le moyens (74798C) : responsable financier concours interne Tech B 4- P�le p�dagogique (74798C) : support Laurence Hamm (d�part retraite) concours interne Tech B 5- P�le p�dagogique (55729A) : support Catherine Goett (d�part retraite) rehaussement Tech scolarit�, accompagnement NOF

3.2.2 - Stratégie et leviers financiers dont dispose la composante pour soutenir sa stratégie

Expliquez (en quelques lignes) quelles sont les priorités financières de la composante et comment elles s'articulent avec la stratégie et les projets/actions de la composante.

Le budget initial de l'INSPÉ pour 2024 était de 959k€. L'apport principal reste la dotation de l'université (408k€). Ensuite les recettes supplémentaires sont la subvention de la CEA (233k€), les reversements liés à l'apprentissage (156k€) et les recettes propres (essentiellement locations 56k€). 100k€ constituent des recettes encaissées mais immédiatement reversées (bourses GIS et GIP). Nos charges se répartissent essentiellement en 3 parties presque similaires : logistiques et entretien des locaux, dépenses liées aux projets pédagogiques et de recherche, masse salariale composée majoritairement de la prise en charge d'HC et heures réfectifs en plus de la dotation université. Il est à noter que le DIU actuellement en place après le M2 pour les enseignants stagiaires est financé par une dotation fléchée du ministère (460k€, HC et temps partagés).

Cela permet d'assurer la continuité des activités pédagogiques et de recherche et d'assurer un certain nombre d'investissements (informatiques notamment) et d'engager certains travaux en complément de ceux pris en charge par la DPI.

Des enveloppes dédiées pour la recherche, les activités pédagogiques, l'innovation pédagogique, la formation des formateurs et les relations internationales sont pilotées en lien avec les commissions ad hoc et les DA en charge de ces missions.

La subvention versée par la CEA qui reste attribuée chaque année et qui représente un quart de nos recettes reste le levier le plus important pour monter ou alimenter les projets de la composante. Une remise en cause de ce versement pénaliserait lourdement l'institut. La baisse des ressources liées à la formation continue interroge et demande des réflexions quant au positionnement de notre offre en lien avec le SFC.

S'il s'agit d'une actualisation partielle, faire apparaître avec un code couleur de police les modifications apportées.

3.2.3 - Leviers organisationnels dont dispose la composante pour soutenir sa stratégie

Indiquez comment la composante compte revoir son organisation pour mettre en œuvre les projets et actions et/ou quel est l'impact des projets et actions sur l'organisation. Mentionnez notamment les mutualisations avec d'autres composantes, unités de recherche ou avec des directions centrales (ex : Info Prox, Refonte de la fonction immobilière, etc.)

L'INSPÉ s'inscrit dans les dynamiques de mutualisation de l'université depuis de nombreuses années et a pu s'organiser avec les principaux services centraux pour porter les différents projets ; infoprox avec des équipes DNUM sur les deux principaux sites, fonctions immobilières en participant aux réunions de secteur organisées par la DPI, bibliothèques avec les équipes de Strasbourg Meinau et Colmar (notamment projets autour du bilinguisme pour ce dernier).

Ces services sont sollicités et le seront à nouveau pour les projets demandant une expertise métier dans ces domaines.

Les derniers dialogues stratégiques notamment pour la partie RH ont permis de proposer des services administratifs d'appui pour les différents projets (création de deux pôles, l'un dédié à l'ingénierie pédagogique et l'autre pour l'appui à la recherche permettant aussi l'accompagnement du laboratoire Lisec). La stabilisation souhaitée d'un poste de gestionnaire financier auparavant payé sur ressources propres permettra de faciliter une partie de l'accompagnement des fonds obtenus via les appels à projets, même si la charge peut demeurer importante.

Le cas échéant, effet des actions et projets menés depuis le dernier dialogue :

Extension deuxième tranche Meinau (CPER porté par la région, ouverture deuxième semestre 2024) : suivi DPI, financements PPI pour l'aménagement des nouveaux locaux (mobiliers et équipements informatiques et audiovisuels via la DNUM).

4. Focus 2024 - contribution aux priorités & projets de l'Unistra

Démarche qualité et amélioration continue

L'approche par la qualité représente un des socles de la réflexion pour mener à bien nos missions dans une démarche d'amélioration continue et s'inscrit dans le schéma directeur proposé par l'Unistra.

Dans la nouvelle organisation de l'équipe de direction, un directeur adjoint est chargé du pilotage de ce processus s'appuyant sur le développement de la qualité des formations et du lien Recherche-Formation. Une référente Amélioration continue (IGE responsable du pôle d'aide au pilotage) est également nommée pour accompagner la mise en place et le suivi des différentes démarches.

L'amélioration de la qualité des formations s'appuiera notamment sur la poursuite du développement de l'évaluation intégrale par compétences, déjà réalisée pour le master MEEF 2nd degré et les formations DIU. Elle s'appuiera également sur l'évaluation des enseignements par les étudiants selon le cadre fixé par la CFVU, en lien avec les conseils de perfectionnement, aussi bien à l'échelle de l'équipe pédagogique mais également à celle des pratiques individuelles.

Nous comptons nous inspirer de l'esprit de la démarche qualité : améliorer la performance pour la satisfaction de tous, pour faire face aux restructurations attendues en 24/25 du fait de la réforme de la formation des enseignants ainsi que de l'aménagement du Campus de la Meinau.

Et enfin, l'INSPÉ s'est engagé également depuis plusieurs années dans l'amélioration de l'accueil de nos étudiants, sur le campus de la Meinau mais aussi à Colmar. Cela a été acté dans un premier temps par la labellisation Marianne du principal site strasbourgeois suite à l'audit par l'AFNOR. Suivant la politique de l'université, à la suite de cette labellisation, nous avons initié le suivi des engagements proposés par le programme Service Public +. Grace aux enquêtes de satisfaction menées nous avons pu travailler autant sur l'accueil physique que sur la qualité des réponses et informations à apporter à distance. Le dernier Autodiagnostic SP+ effectué par l'INSPÉ fait état d'un taux d'atteinte de 70,7% des 8 engagements du programme. Nous continuons à œuvrer pour l'amélioration de ce taux.

4.1. Mobilisation de la composante pour le Plan climat-biodiversité et transition écologique de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Plan climat-biodiversité et transition écologique
<p>Les objectifs du COM de l'institut sont construits pour prendre en compte ces engagements dans nos différentes missions :</p> <p>Pour accompagner la réflexion sur l'évolution des enseignements sur ces thématiques, dans le cadre d'un financement IDEX, l'INSPÉ porte en lien avec la vice-présidente déléguée Transformation pédagogique de l'université le recrutement depuis le 1^{er} janvier 2024 d'un contractuel MCF TEDS : « enseignement de la Transition écologique pour un développement soutenable » (affectation INSPÉ mais rayonnement plus large pour appuyer les mêmes démarches dans d'autres composantes)</p> <p>Une référente DDRS a été nommée en 2023 et participe à la vie du réseau et à la transmission des informations dans la composante.</p> <p>Pour l'année universitaire en cours les actions suivantes ont également pu être initiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place de la signalétique Unistra « Minilumer » sur les interrupteurs des lampes qui restent le plus souvent allumées (stickers traits bleus autour des interrupteurs), avec texte explicatif sur le dispositif, à côté de certains interrupteurs (voir photo jointe au mail) ▪ Installation d'un panneau signalétique sur pied à l'entrée pour inciter les fumeurs à se rendre dans la zone prévue à cet effet et message de rappel sur la borne télé à la rentrée 2023 ▪ Le printemps de la transition écologique, manifestation Unistra du 15 au 26 avril 2024 (participation du GAFE à une animation, le mercredi 17 avril : friperie solidaire) https://ernest.unistra.fr/jcms/1242307383_UDSActualites/fr/decouvrez-le-programme-et-inscrivez-vous-aux-ateliers ▪ Mise à jour des consignes de tri de l'Eurométropole en février 2024 dans les salles de cours et de réunion ▪ Tri plus éco-responsable de nos archives : pour les archives du 7 rue de l'université, les documents détruits sont enroulés de scotch « tesa crêpe », ce qui économise des cartons. Récupération également des spirales et couvertures de documents reliés, mis à disposition des étudiants en libre-service ▪ Moments conviviaux des personnels BIATSS et événements Volubilis : les personnels sont invités à ramener leur gobelet ou tasse ▪ Participation de l'INSPÉ à chaque brocante solidaire du village étudiant à la rentrée. Ramassage qui se fait sur le campus de la Meinau pour favoriser les dons et éviter à nos personnels de se déplacer sur le campus. Les articles sont ensuite récupérés la veille de la manifestation par les membres du SPACS qui passent dans les points de collecte la veille de l'événement et rapatrient tout vers l'esplanade. Les dons ont été particulièrement nombreux en 2023

4.2. COMP 2023-2025 - Transition écologique et développement soutenable – TEDS | objectif : Former aux TEDS

Sensibilisation des étudiants de 1 ^{er} cycle	en 1 ^{ère} année	en 2 ^{ème} année	en 3 ^{ème} année
Taux (approximatif) d'étudiants de 1 ^{er} cycle ayant suivi une sensibilisation TEDS en 2023/2024	0%	0%	0%
Indiquez le taux (approximatif) d'étudiants de 1 ^{er} cycle de votre composante qui ont bénéficié en 2023/24 d'une sensibilisation en 1 ^{ère} année, en 2 ^{ème} année et en 3 ^{ème} année.			
Prévu en 2025			
Personnels participant à des formations de sensibilisation TEDS	E-E et E		Biatss
Nombre (approximatif) de personnels (enseignants-chercheurs et enseignants, Biatss) ayant participé en 2023 à des formations de sensibilisation TEDS pour les personnels	1		2
Précisez ci-dessous le type de formations qui sont suivies : formation « locales » organisées à l'initiative de la composante pour ses personnels ? actions du catalogue de formation des personnels de l'université ? formations du centre de culture numérique (CCN) de l'Unistra ? Formations proposées par la mission Egalité - Parité- Diversité ? Fresque du climat organisée par la mission DDRS ? ...			
Fresque du climat			